

# Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

## Comment optimiser vos procédures AML, KYC & KYT à la lumière des évolutions juridiques récentes ?

### Présentation

La 4<sup>ème</sup> Directive bis et les mesures prises par le Luxembourg pour lutter contre la fraude fiscale et le financement du terrorisme impacteront les procédures AML actuellement en place dans les institutions financières soumises à la loi modifiée du 12 novembre 2004.

### Objectifs

Ce séminaire, animé par des experts et praticiens, vous propose une **première analyse** alliant **exposé théorique et approche pratique** des mesures à mettre en place pour répondre aux nouvelles exigences de l'Europe et du Luxembourg.

A l'issue de ce séminaire, vous serez en mesure d'évaluer les adaptations à prévoir pour vous mettre en conformité au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### Thèmes abordés

- Comment préparer la **transposition anticipée** de la 4<sup>ème</sup> Directive, la 4<sup>ème</sup> bis ainsi que des mesures de vigilance prises par l'Europe ?
- **KYC** : quelles procédures mettre sur pied et quelle technologies à votre disposition pour répondre aux nouvelles obligations ?
- **Identification des transactions suspectes** (KYT): quelles seront vos nouvelles obligations et leurs implications pratiques ?

### Interactivité

Le séminaire se veut didactique et interactif. N'hésitez pas, à déjà nous faire part de vos questions qui seront transmises aux intervenants : [info@creobis.eu](mailto:info@creobis.eu)

### Luxembourg

Le jeudi 6 octobre de 13h45 à 18h00

Lieu : Parc Hôtel Alvisse

390 HTVA

350 HTVA (les 10 premières places)

Inscriptions : [info@creobis.eu](mailto:info@creobis.eu)

### Intervenants

**Thierry Pouliquen**, Avocat, Bonn Steichen & Partners

**Nicolas Swiatek**, Compliance Manager, RTL Group

**Sundhevy Deband**, Head of AML & MLRO, Nordea

**Marie Bourlond**, Chief Compliance Officer, BIL Group

**Benoît Martin**, Chief Risk Officer, Quality Insurance Services

**Piet Craenen**, Account Director, Thomson Reuters

**Christophe Wintgens**, Partner, EY

### Partenaire



## Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

Luxembourg, le jeudi 6 octobre, de 13h15 à 18h00

---

13h15 **Accueil des participants**

13h45 Introduction par le Président de séance

14h00 **Focus sur les dernières évolutions réglementaires : comment le Luxembourg se prépare-t-il à la transposition anticipée de la 4<sup>ème</sup> Directive bis ?**

- Quelles seront vos nouvelles obligations à l'égard de la clientèle : vigilance renforcée *versus* vigilance simplifiée ; identification des pays, personnes et entités à risque
- Où en est-on dans la création d'un registre des bénéficiaires effectifs ?
- Qu'implique la clarification de la notion de fraude fiscale grave ?

**Thierry Pouliquen**, Avocat, Bonn Steichen & Partners

15h00 **Case study : La Risk Based Approach, un outil pour déterminer les priorités compliance d'un groupe**

*La 4<sup>ème</sup> Directive renforce l'approche par les risques, quelles leçons tirer d'un acteur qui a mis en place cette approche dans un secteur d'activité différent du secteur financier ?*

**Nicolas Swiatek**, Compliance Manager, RTL Group

15h30 Pause de networking

16h00 **Echange d'expériences : La technologie au service de vos nouvelles obligations d'identification des clients et bénéficiaires effectifs ?**

*Regards croisés sur les procédures à mettre sur pied et les technologies à votre disposition pour répondre aux nouvelles obligations de KYC*

- Quelles technologies ont fait leur preuve en matière de KYC ?
- Quels moyens utiliser pour identifier votre client dans le cadre d'une relation dématérialisée ?
- Comment utiliser les big data tout en respectant les contraintes réglementaires en matière de protection des données ?
- Dans quelle mesure les « blockchains » constituent-ils une solution pertinente pour améliorer la vérification de l'identité du client ?
- *KYC utilities* pour mutualiser, via des plates-formes, les données et documents KYC des contreparties
- Le régulateur a clairement indiqué que la responsabilité finale revient à l'institution financière et non aux tiers. Dans ces conditions, comment sécuriser vos relations contractuelles ?
- Les third party due dilligence pour sécuriser vos responsabilités à chaque niveau de la chaîne ?

**Sundhevy Deband**, Head of AML & MLRO, Nordea

**Marie Bourlond**, Chief Compliance Officer, BIL Group

**Benoît Martin**, Chief Risk Officer, Quality Insurance Services

**Piet Craenen**, Account Director, Thomson Reuters

17h00 **Panel de discussion\* : L'identification de transactions suspectes**

*Suite à l'actualité récente, le Luxembourg est en train de revoir les procédures en matière d'identification des transactions suspectes (KYT). Ce panel de discussion mettra en évidence vos nouvelles obligations et leurs implications pratiques.*

- Comment distinguer les montages légitimes et optimisations fiscales, des fraudes fiscales, voire du blanchiment ?
- Quelles avancées en matière d'identification des risques ?
- L'utilisation de personnes morales pour dissimuler le bénéficiaire effectif, à quels éléments être attentif ?
- Focus sur la politique d'acceptation des versements provenant de l'étranger
- Quelles technologies probantes au service du KYT ?

**Christophe Wintgens**, Partner, EY

Panélistes : à confirmer

18h00 Fin de la conférence

\*Le contenu de ce panel de discussion sera adapté en fonction de l'actualité